

Gestion du personnel

Transformation d'un poste au tableau des effectifs

Suite à la mutation depuis le 1^{er} septembre 2014 de la chef du service des barrages de Villerest et de Naussac (titulaire du grade d'ingénieur principal territorial) et à l'issue de la procédure de recrutement correspondante, l'ingénieur système en poste à l'Etablissement depuis fin 2008 a été retenu et nommé chef de service à compter du 1^{er} octobre 2014. Afin de pouvoir assurer le recrutement d'un ingénieur pour le remplacer dans ses précédentes fonctions, il est proposé de transformer au tableau des effectifs le poste vacant d'ingénieur principal en un poste d'ingénieur territorial.

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver la délibération correspondante.

Recrutement d'un apprenti « ressources humaines »

Dans une logique de consolidation de la gestion des ressources humaines, il est proposé le recrutement au sein de la direction administrative et financière, à compter du 1^{er} novembre 2014 et pour une année, d'un apprenti de niveau Master 2 « ressources humaines ».

Cet apprenti(e) aura pour mission de chercher des pistes d'optimisation de l'activité « R.H » pour ce qui concerne plus particulièrement le parcours des agents depuis leur recrutement jusqu'à leur départ (mutation, fin de contrat, départ à la retraite, démission, licenciement ...). Après la réalisation et la restitution d'une analyse évaluative des modes opératoires « RH », l'apprenti(e) pourra proposer des évolutions portant notamment sur les sujets suivants : sécurité juridique des actes émis / cartographie des compétences clés au regard des missions de l'Etablissement / système de suivi de l'évolution de la masse salariale, ainsi que des composantes en termes de financement / mise en place de l'évaluation des agents en remplacement du système de notation. Par ailleurs, l'apprenti(e) viendra en appui de l'agent en charge des « RH ». Il(elle) contribuera à l'émergence d'un plan de formation ainsi qu'à la réalisation du document unique intégrant les risques psychosociaux.

Il est précisé que la dépense correspondante s'inscrit dans le respect du Budget 2014 de l'Etablissement.

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver la délibération correspondante.

Accroissement temporaire d'activités de quatre mois

Dans le cadre du projet de recherche-action *Actualisation/activation de l'initiative ligérienne* d'adaptation aux impacts de changement climatique, il a été procédé au recrutement, depuis le 1^{er} septembre 2014 (accroissement temporaire d'activités d'une durée de quatre mois), d'un ingénieur contractuel au sein de la direction du développement et de la gestion territorialisée.

Il est précisé que la dépense correspondante s'inscrit dans le respect du Budget 2014 de l'Etablissement.

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver la délibération correspondante.